

N°13 – 7 Juin 2016



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vignerons du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 52 observateurs sur un réseau de 454 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

S tades phénologiques

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « boutons floraux séparés » (stade H ou 17) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « baies à taille de grain de plomb » (stade 29) sur parcelles précoces en secteur précoce.

C icadelles de la flavescence dorée

Vignoble régional

Des larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont toujours observées au vignoble.

Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée :

- le 1er traitement obligatoire est à réaliser jusqu'au 8 juin
- la date du 2eme traitement obligatoire est fixée dans la période du 11 juin au 23 juin et dans la pratique 15 jours après la 1ere intervention.

La liste des communes concernées est donnée dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie.

Un avis de traitement correspondant est affiché en mairie, caves coopératives, distributeurs ...

Cas particuliers :

- certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide,
- en viticulture biologique, compte tenu des spécificités de la spécialité commerciale autorisée, les 3 traitements sont à réaliser entre 28 mai et le 23 juin.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Mildiou

Vignoble régional

De nouveaux symptômes (feuilles et inflorescences) sont observés sur l'ensemble du vignoble régional.

L'évolution de la maladie est observée sur feuilles et sur inflorescences. La pression est en augmentation dans de nombreuses situations. Suite aux orages de la semaine passée, de nouvelles contaminations sont en cours sur l'ensemble du vignoble. Les sorties échelonnées des symptômes correspondant sont attendues à partir de la fin de semaine.

Aude

De nouveaux symptômes sur feuilles et plus rarement sur grappes sont observés sur toutes les zones du département (suite aux précipitations du 25 mai). Les niveaux d'attaques sont très hétérogènes mais peuvent localement concerner jusqu'à 5 % des feuilles.

Les données issues de la modélisation (Potentiel système 97) nous indiquent que les précipitations du 4 juin sont susceptibles de générer de nouvelles contaminations primaires mais surtout des repiquages en présence de taches sporulantes. Les valeurs de l'EPI et des FTA restent en hausses, le niveau de risque augmente.

Gard

Comme pour le black-rot, la pression mildiou est bien plus importante sur l'ouest du département où la maladie est désormais facilement observée. Ponctuellement quelques parcelles présentent des fréquences de symptômes de plus d'une tache par cep et de nombreuses inflorescences touchées (Grenache et Carignan essentiellement).

De nouveaux cycles sont en cours sur tout le département avec les différents orages survenus. Il faut s'attendre à une sortie échelonnée selon le rythme des orages. D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 5 juin, les précipitations enregistrées entre le 30 mai et le 5 juin génèrent de nouvelles contaminations primaires et secondaires dont les 1^{ères} extériorisations sont attendues à partir du 13 juin pour les foyers primaires et 12 juin pour les repiquages sur feuilles. L'indice de risque mildiou est en forte augmentation.

Hérault

De nouveaux symptômes sont observés dans toutes les unités agroclimatiques.

L'évolution de la maladie est observée sur feuilles et sur inflorescences. Sa progression est en augmentation dans de nombreuses situations.

Le nombre de parcelles avec symptômes est en évolution cette semaine.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 5 juin, les conditions météorologiques enregistrées entre le 30 mai et le 5 juin génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur l'ensemble des stations et primaires dans de très nombreuses situations (avec un niveau de risque limite à moyen). Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 12 juin. Les sorties de foyers primaires correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 13 juin. L'indice de risque mildiou est en augmentation dans quasiment toutes les situations.

Pyrénées-Orientales

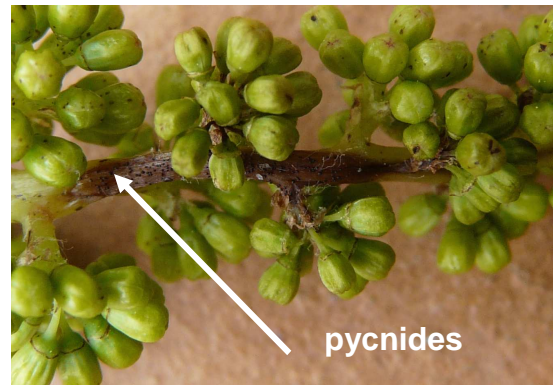
Le mildiou est toujours observé dans tout département. Sa fréquence sur feuilles reste élevée. On observe des symptômes sur inflorescences. Les pluies et humidités successives de ces derniers jours sont sources de nouvelles contaminations.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 05 juin, les sorties de symptômes des contaminations liées aux conditions météorologiques enregistrées le 23 et le 29 mai sont avancées au 28 mai pour les repiquages et au 4 juin pour les contaminations primaires.

Les conditions météorologiques enregistrées le 30 mai et le 5 juin génèrent de nouvelles contaminations secondaires et primaires (avec un niveau de risque limite) potentielles sur la station de Trouillas. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 14 juin. Les sorties de foyers primaires correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 12 juin. L'indice de risque Mildiou est en en augmentation.

B lack-rot

Dans le Gard et l'Hérault, de nouveaux symptômes sont observés. Dans l'ouest gardois et certains secteurs de l'Hérault, le nombre de parcelles concernées est toujours en nette augmentation. Localement la fréquence et l'intensité des symptômes peuvent être importantes. Les observations sont à intensifier.



Symptômes de black-rot sur inflorescence

Gard

Des symptômes sont sortis sur feuilles puis inflorescences tout au long de la semaine passée. De nouveaux symptômes sont encore en cours de sortie en lien avec l'échelonnement des épisodes pluvieux. La pression est plus forte sur la partie ouest du département du fait de cumuls de pluie plus importants lors des différents épisodes pluvieux. Les parcelles de Grenache restent les plus touchées mais une progression est notée également sur les autres cépages.

Globalement nous observons une fréquence beaucoup plus importante des symptômes (feuilles et inflorescences / grappes) sur le vignoble conduit en Agriculture Biologique.

Les orages de samedi 4 juin ont généré de nouvelles contaminations dont l'extériorisation est attendue de façon échelonnée fin juin sur feuilles puis sur grappes.

Hérault

De nouveaux symptômes sont observés :

- sur feuilles dans toutes les unités agroclimatiques,
- sur rameaux et/ou inflorescences notamment dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux et du Nord Montpelliérais.

Dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Nord Montpelliérais, la fréquence et l'intensité des symptômes peuvent être localement importantes.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont observés sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, Albères et Vallespir. La fréquence des symptômes sur feuilles augmente fortement sur ces secteurs. Des symptômes sur inflorescences ont été observés sur le secteur du Vallespir.

Oïdium

Vignoble régional

Nous sommes actuellement dans la période de haute sensibilité de la vigne à l'oïdium.

Aude

Des repiquages issus de drapeaux sont observés en tous secteurs sur Carignan. De symptômes sur feuilles (issues de cleistothèces) sont observés sur cépage sensibles. La fréquence des symptômes est en nette évolution.

Gard

Globalement, il y a encore peu de symptômes observés pour le moment. Des taches primaires (forme cléistothèce) sont observées sur feuilles (Carignan et Chardonnay) mais restent peu fréquentes pour le moment.

Hérault

Des repiquages sont observés sur feuilles, essentiellement sur Carignan, dans toutes les unités agroclimatiques. Ils sont également notés sur cépages sensibles, notamment sur Chardonnay, Grenache et localement sur parcelles non sensibles. Des symptômes sur inflorescences et/ou grappes sont visibles essentiellement sur Carignan et ponctuellement sur parcelles sensibles et non sensibles. L'évolution de la maladie est variable, en augmentation dans certaines parcelles notamment des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles sont toujours visibles avec des fréquences et des intensités qui augmentent. Certaines parcelles présentent des symptômes importants.

Tordeuses de la grappe

Vignoble régional

Le vol d'eudémis de 1^{ère} génération est terminé. Les glomérules sont toujours visibles dans tous les secteurs à des niveaux variables. La modélisation annonce le début du vol de 2^{ème} génération sur les secteurs précoces. Pour le suivre correctement, changez vos glus et capsules, si ce n'est pas déjà fait, dans chacun de vos pièges.

Aude

De glomérules sont observés en toutes zones avec généralement des niveaux inférieurs à 10 glomérules pour 100 grappes. Toutefois dans quelques secteurs, ce niveau peut être plus important et atteindre plus de 50 glomérules pour 100 grappes.

Gard

Ponctuellement sur les quelques quartiers où le nombre de larves était élevé, les glomérules sont facilement observés. Sur cette typologie de parcelles, le suivi de la 2^{ème} génération devra être renforcé.

Hérault

Les glomérules sont toujours visibles (jusqu'à 68 glomérules pour 100 inflorescences observées dans les parcelles de référence).

Pyrénées-Orientales

Le nombre de glomérules peut être très important (132 glomérules sur 100 grappes).

Pourriture grise

Hérault

Des symptômes sur feuilles sont observés localement dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

Maladie du Bois

Vignoble régional

Les symptômes d'eutypiose sont toujours visibles.

Les 1^{ers} symptômes de black-dead-arm sont également observés.

Cicadelles des grillures

Vignoble régional

Des larves de cicadelles sont toujours visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Des symptômes sont localement visibles dans quelques parcelles.

Erinose

Vignoble régional

Des symptômes épars sont toujours observés sur le vignoble régional.

Acariens

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée. Dans les parcelles observées, le seuil de nuisibilité de 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible n'est pas dépassé.

Accidents climatiques

Gard

Un orage de grêle a eu lieu le samedi 4 juin sur les secteurs de Lézan, Ribaute-les-Tavernes et St-Jean-de-Serres.

Hérault

Le 4 juin, un orage de grêle occasionne des dégâts dans les unités agroclimatiques du Biterrois (Autignac, Magalas, Saint Génès de Fontédit...) et de la Basse Vallée de l'Hérault (Alignan du Vent, Pézenas...).

Les dégâts sont variables : pas ou peu préjudiciables à parfois localement conséquents (végétation et inflorescences/grappes impactées).

Pyrénées-Orientales

Un orage violent, quelques petits grêlons avec beaucoup d'eau, a eu lieu le 4 juin sur le secteur d'Ille sur Têt et Caramany. Cet orage n'a pas fait de dégât sur la vigne mais il a causé quelques ravinements importants.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.